

# LA RICHESSE PAYSANNE EN BASSIN ARACHIDIER SÉNÉGALAIS : INVENTAIRES ET ESSAI D'ÉVALUATION DES BIENS FAMILIAUX

JEAN ROCH

*Économiste de l'O.R.S.T.O.M., Centre de Dakar (Sénégal)*

Cet essai analyse trois inventaires détaillés des différents biens possédés par trois familles paysannes. Le caractère monographique et limité de ce travail se justifie par la difficulté et la nouveauté du sujet. Chaque inventaire a été réalisé sur une demi-journée environ, avec la participation active des intéressés : chacun a bien voulu accepter de présenter les différents biens et objets qu'il possédait, d'en évaluer la valeur monétaire (1) et d'en indiquer la date d'acquisition. Le caractère fastidieux et indiscret d'une telle enquête nécessitait une connaissance parfaite des familles et supposait, cela va sans dire, que les intéressés acceptent sans contrainte de participer. Constructions, mobilier, ustensiles, vêtements, matériel d'exploitation, basse-cour et petit cheptel, jusqu'aux talismans et gris-gris, tout a été scrupuleusement estimé. Les inventaires ont été établis en février 1968 dans le village de Darou Rahmane II au cœur du vieux bassin arachidier mouride (cf. *annexe II* : présentation du village et des familles). Les précautions prises pour recueillir l'information autorisent à conclure que les données sont de bonne qualité, l'erreur réduite à peu de choses. Cette monographie rentre dans le cadre d'une étude approfondie réalisée dans le bassin de l'arachide et qui portait essentiellement sur l'observation des comportements, en particulier sur l'économie du temps de travail (COPANS et al, 1972).

Les inventaires de concession permettent d'apporter des éléments de réponse à quelques questions importantes très mal connues : comment vivent les paysans arachidières après un siècle de production

commerciale? Quelles sont leurs conditions matérielles d'existence, nature et valeur des biens possédés? ... En bref, ces inventaires donnent une première mesure des possibilités d'accumulation en fortune privée par l'arachide.

Ils renseignent sur l'environnement matériel et social des producteurs et rendent compte, si partiellement et imparfaitement que ce soit, de la variété des modèles de comportement, assez remarquable ici, si l'on considère le faible niveau des ressources et par suite la grande difficulté que chacun éprouve à assurer la satisfaction des besoins primaires.

## I. Valeur et structure des affectations de dépenses en biens durables et semi-durables. La différenciation des comportements et l'arbitrage des dépenses (2)

### 1. VALEUR DES BIENS (3) POSSÉDÉS

L'évaluation de cette « fortune » familiale vérifie ce que l'observation extérieure des concessions laisse prévoir : la gamme des biens est très limitée, leur valeur monétaire unitaire est faible (elle dépasse rarement les mille francs C.F.A.), beaucoup d'entre eux demanderaient à être renouvelés.

Les familles A et B ont la même taille et la même structure démographique : deux adultes (ménages monogamiques) et deux enfants. La valeur actuelle estimée des immobilisations n'atteint pas 60.000 francs C.F.A. par famille.

(1) Voir annexe 1.

(2) Les développements qui suivent s'appuient sur les résultats détaillés donnés dans les annexes chiffrées.

(3) Par convention d'écriture, le terme « biens » désigne ici l'ensemble hétérogène (palissade en ...basse-cour, etc.) du patrimoine recensé dans la concession familiale.

La famille C est celle du chef de village ; elle compte en permanence trois adultes (le mari et ses deux épouses) et trois enfants. Les biens durables et semi-durables possédés par la famille C ont une valeur de quelques 110.000 francs C.F.A.

Dans tous les cas, une estimation raisonnable de la capacité annuelle d'investissement domestique (habitat, biens d'équipement ménager) et d'équipement en matériel de culture et outillages divers donne une dépense annuelle qui n'excède pas 1.000 à 2.000 francs C.F.A. par tête. Il faut noter en effet que le vêtement absorbe une part élevée de la dépense (cf. *rubrique VII* des tableaux donnés en annexe) et ne saurait être considéré comme une dépense d'investissement. Par ailleurs, le calcul reste difficile à faire, compte tenu du fait que la durée moyenne d'utilisation des objets est mal connue, comme par suite le cycle de leur renouvellement normal. On observe seulement que les biens sont généralement acquis dans les six années qui précèdent l'inventaire et que, sauf exception, les objets acquis depuis plus de cinq ans sont en assez mauvais état et devraient normalement être remplacés ou réparés.

## 2. LA STRUCTURE DES AFFECTATIONS DE DÉPENSES

Huit grandes rubriques ont été définies pour regrouper les données d'inventaire, à savoir :

- Biens immobiliers
- Ameublement
- Ustensiles de ménage
- Embellissement — décoration de la concession
- Objets de culte, talismans, gris-gris
- Biens d'équipement à usage agricole et outillage divers
- Habillement
- Cheptel, basse-cour.

Ce regroupement est assurément très imparfait, mais il rend à peu près compte des catégories de besoins auxquels répond l'acquisition des biens. Une question particulière mérite ici d'être évoquée : elle concerne le mode d'utilisation des objets. Ce qui frappe l'observateur dans bien des comportements de la paysannerie arachidière, c'est la moindre spécialisation des comportements : le cas est frappant dans les comportements de production, où la division sociale du travail est loin d'atteindre la forme achevée qu'elle a prise dans les sociétés à technologie développée. Il en va de même dans les autres domaines de la vie sociale et, en particulier, comme ici, dans l'utilisation des objets. C'est ainsi qu'une valise ou un sac serviront tout autant, et parfois

plus, de matériel de rangement que de bagage. Un mortier usagé devient, renversé, un support de meuble ou un tabouret. Quatre sacs de jute ne sont achetés que pour faire une enveloppe de paille, etc. Par ailleurs, de nombreux objets sont acquis par cadeau : matériel usagé, récupéré et réformé pour un nouvel usage. Ceci est assurément une preuve d'ingéniosité, mais aussi un signe de la rareté des objets et de la faiblesse du pouvoir d'achat paysan.

Ceci dit, quelle connaissance apporte ce classement en grandes rubriques ? On remarque surtout de sensibles différences de comportement d'une famille à l'autre, ce qui ne manque pas de surprendre, s'il est vrai qu'un bas niveau de revenus (ce qui est le cas ici) est un puissant facteur de normalisation des comportements et limite la possibilité de choisir ses dépenses.

Or, on observe de fortes différences d'une famille à l'autre sur les rubriques II, 1 (ameublement, literie, couchage), VI, 1 (biens d'équipement à usage agricole) et VIII (cheptel, basse-cour).

Ainsi, le pourcentage de valeur estimée pour la literie et le matériel de couchage varie du simple au quadruple, respectivement 5,13 et 20 % du total. Ce sont les lits métalliques qui font la différence !

Par ailleurs, le mobilier et matériel de rangement (rubrique II, 2) est partout réduit à sa plus simple expression : quelques coffres, valises et portemanteaux. Un grand nombre d'objets domestiques et la lingerie ne trouvent pas de rangement et sont posés çà et là, dispersés dans la concession.

A la rubrique VIII (cheptel, basse-cour), on observe encore des écarts élevés : 8,25 et 27 % de la valeur totale des biens selon les familles. L'écart va du simple au triple. Il semble bien que le petit cheptel ovin et la basse-cour servent d'épargne paysanne, ou plus précisément même de réserve de liquidité pour faire face aux besoins pressants pendant la « soudure » (1).

Cette hypothèse est confirmée par l'étude des budgets paysans : à partir d'avril-mai jusqu'à la première récolte de mil, les ventes de poulets ou de mouton sont fréquentes et représentent la part essentielle, parfois presque exclusive, des rentrées d'argent.

Reste à considérer l'écart extrême observé à la rubrique VI, 1 (biens d'équipement agricole). Il apparaît clairement que les familles A et C n'ont pas de matériel agricole, excepté les quelques instruments de faible valeur nécessaires à la culture manuelle, *iler* en particulier. Le chef de la famille C a lui-même signalé qu'il avait été contraint de gager

(1) Soudure : période de disette saisonnière.

son semoir (1), acheté 2.000 francs lors de la dernière campagne. Quant à B, il a pu conserver une charrette et son âne pour continuer à exercer son activité de collecteur et marchand de bois mort en saison sèche. Par ailleurs, il a conservé sa houe et peut donc procéder aux sarclages mécaniques. Ce qui est caractéristique ici, c'est que B a dû sévèrement limiter son équipement sur les autres postes. Il est clair qu'il a tout sacrifié pour continuer à exercer son métier saisonnier, ce qui apparaît bien à la lecture attentive du tableau V, et ce qui est encore plus évident à qui a vu sa concession : habitat délabré, absence de meubles et de rangement dignes de ce nom, habillement très pauvre.

Il faudrait, bien entendu, multiplier les inventaires pour pouvoir généraliser valablement ces impressions. Il reste cependant étonnant de constater de telles différences, surtout à des niveaux de revenus aussi faibles, face à des besoins primaires aussi largement insatisfaits. Cette plasticité des comportements indique, à coup sûr, que rien ne justifie l'ignorance commune qui sert de prétexte à l'injustice et au refus, plus ou moins conscient, d'investir en milieu arachidier paysan.

L'argument habituel est que la pauvreté des cultivateurs arachidières les conduit le plus souvent, soit à la résignation, soit au gaspillage dans les rares moments d'abondance (notamment à la traite).

## II. Les aspects de la vie sociale décrits par les inventaires de concession

Le recensement et la mesure des biens familiaux possédés à un moment donné donnent une image, sans doute pauvre et dénaturée, mais réelle, de l'environnement physique et social : qualité et urgence des besoins satisfaits ou à satisfaire, arbitrages sociaux exercés pour faire face à la nécessité.

### 1. L'EAU : PUISAGE ET CONSERVATION

Dans ce milieu sahélien où l'eau est rare, chacun sait que les femmes passent de longues heures, quotidiennement, à puiser de l'eau. Les inventaires ne sauraient donc rendre compte du coût élevé de l'eau dans les villages. On notera seulement que le matériel de puisage et conservation représentent une part non négligeable de la dépense d'équipement domestique : 4 à 5 % du total pour les familles A et C. L'eau est conservée dans des canaris, petits réservoirs de fabrication artisanale en ciment ou en

terre cuite. Le matériel est multiplié dans les cases et les abris de la concession. L'équipement minimal comporte une corde et une bassine pour le puisage.

### 2. NÉCESSAIRE ET SUPERFLU : SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE

L'inventaire détaillé des richesses ne découvre pas les « trésors cachés », notamment en bijoux, dont l'opinion commune continue à imaginer l'existence, en dépit de toute vraisemblance.

Le « bas de laine » paysan n'existe pas (ou n'existe plus) en bassin arachidier. La seule réserve de valeur (qui n'a aucun caractère superflu), apparaît dans la rubrique VIII. Il s'agit, on l'a vu, d'un moyen précaire et insuffisant d'assurer la subsistance en période de soudure et de faire face à des dépenses imprévues.

Pour le reste, les seuls biens qu'on pourrait qualifier de superflus, du moins qui ne correspondent pas à un besoin de première nécessité, ne consistent qu'en quelques photos de famille et chromos de faible valeur. Les chiffres de la rubrique IV (décoration-embellissement) n'atteignent pas 500 francs C.F.A. par famille et ne représentent jamais 1 % de la valeur totale des biens.

Par contre, il est évident, comme on l'a déjà observé, que les arbitrages entre les différents postes d'équipement reflètent des « préférences » fort dissemblables. Ainsi, la famille C a manifestement sacrifié son équipement agricole au profit du confort domestique relatif qu'elle connaît. L'attitude de B exprime le choix inverse.

### 3. GRIS-GRIS ET PROTECTION MAGIQUE

Les dépenses en gris-gris, encore qu'elles soient sans doute sous-estimées, sont assez élevées dans deux des trois familles, soit 4 et 5 % du total.

Cette estimation confirme l'importance vitale que les populations Wolof, ici de confession musulmane, attachent à la protection magique.

Les gris-gris sont, en effet, omniprésents et s'attachent à chaque personne comme à chaque bien de quelque valeur : les cases et les champs ont leur gris-gris comme les personnes.

Ce qui ressort clairement des inventaires, c'est d'une part, la valeur monétaire unitaire élevée de nombreux talismans. On remarque, d'autre part, que ces gris-gris ont des fonctions bien spécialisées dont il faut noter le caractère redondant. Il s'agit en effet d'assurer et de multiplier les protections

(1) Le gage de matériel agricole chez les commerçants est de pratique courante dans toute la région arachidière.

contre les risques les plus communs de l'existence : maladies, maux de ventre, blessures, etc. Les gris-gris assurent santé et longue vie dans un milieu où précisément la maladie la plus bénigne peut entraîner la mort (faute d'encadrement médical et de ressources pour se soigner), où la longévité est une exception. C par exemple se protège deux fois : non content d'avoir un gris-gris qui rend « invulnérable », il en possède un autre plus spécialisé, qui « empêche le couteau de pénétrer », etc.

Par ailleurs, le doute reste vivace quant à l'efficacité du gris-gris (ceci m'a été souvent expliqué par les informateurs pendant mes séjours au village) : les gris-gris ne sont jamais entièrement sûrs, mais ils sont nécessaires à la survie, ils doivent être renouvelés et renforcés au besoin par d'autres. Il existe aussi ce que l'on pourrait appeler des gris-gris « anti gris-gris ». Ainsi, certains faiseurs de talismans peuvent doter leur client d'un gris-gris « plus fort » que celui détenu par l'adversaire dudit client, ou qui va en édulcorer le pouvoir protecteur.

Enfin, on notera qu'il est souvent fait appel à des étrangers et des nomades, Peuls et Firdous (1), pour confectionner certains talismans : cornes de zébu et poudres.

Une deuxième catégorie de gris-gris est fabriquée par des lettrés en Coran ou même des marabouts : la vertu protectrice est ici liée à la référence à l'Islam et au Coran.

Protection synchrétique (animisme et Islam) font ainsi bon voisinage. Il est facile ici de reconnaître les deux influences.

#### 4. MATÉRIAUX DE PROVENANCE LOCALE ET BIENS IMPORTÉS. FABRICATION ARTISANALE ET PRODUITS MANUFACTURÉS

Un décompte précis reste difficile à faire. Il est assez facile en revanche de reconnaître dans les inventaires quels sont les matériaux dominants, leur provenance et la manière dont ils ont été travaillés. Ce qui domine encore, c'est le végétal : bois et paille de mil. Cette impression est confirmée par la rareté de certains matériaux « modernes ». Il n'y a pas de ciment dans l'habitat, il n'apparaît que dans la fabrication des canaris les plus coûteux. La même exception se remarque pour l'utilisation de la terre cuite, encore incorporée dans les seuls canaris. La tôle ondulée, si commune dans les « escales », et chez la minorité des paysans aisés et des marabouts, n'est guère présente au village de Darou Rahmane II, sauf dans la concession du marabout.

Par contre, les objets manufacturés en métal divers sont nombreux dans les instruments de cuisine et les récipients, les cuvettes en particulier.

Pour le vêtement, les tissus sont achetés au commerce, prêts à la couture (tissu fini et imprimé). La couture, sauf exception, est faite au village par les tailleurs.

Les tailleurs forment le corps de métier le plus nombreux dans tout le bassin de l'arachide, avec les boutiquiers (2) et les forgerons.

Si la balance est difficile à établir entre ce qui est produit et travaillé au village et les objets manufacturés à Dakar ou importés, il reste que les villageois de Darou Rahmane II sont habitués de longue date à l'économie monétaire et à l'achat de produits finis, conditionnés en usine. Ce sont des objets familiers et désirés. Dès que le pouvoir d'achat augmente, l'habitat se transforme presque immédiatement : ciment et tôle ondulée sont ainsi les meilleurs témoins des différences sociales, matériaux dominants des demeures des marabouts, de commerçants et de la minorité des paysans aisés. Leur absence ici ne semble devoir être interprétée que comme un signe de pauvreté.

### III. Le processus de production des constructions. Les choix économiques : autoconstruction, achat, demande de travail collectif

L'inventaire, comme l'observation prolongée des activités villageoises, apportent quelques données intéressantes le procès de construction de l'habitat, son coût et ses modalités. Les trois familles considérées ont toutes recouru, à des degrés divers, aux trois grandes formes suivantes : auto-fourniture et auto-construction, achat de tout ou partie des matériaux et du travail, demande de travail collectif en entraide villageoise.

Deux difficultés majeures, d'ordre théorique et pratique, restent à résoudre. Premièrement, comment définir une mesure commune homogène de la valeur du capital immobilier concerné ?

Ensuite et surtout, si l'on désire parvenir à une estimation en valeur monétaire, la plus commode, comment évaluer le temps de travail ?

L'analyse entraîne même au-delà de ces questions immédiates et conduit logiquement à donner des éclaircissements sur l'économie du temps de travail dans le milieu considéré.

Il apparaît d'abord nécessaire de faire un sort à

(1) Saisonniers agricoles recrutés pour la récolte de l'arachide. Ils viennent du Fouladou et de toute la Casamance.

(2) Petits boutiquiers qui vendent les produits de grande consommation locale : riz, tomate, mil, oignons...

l'idée ridicule que le temps de travail des paysans arachidiens n'a pas de valeur. Cette thèse repose sur le postulat du « chômage forcé » de saison sèche et de son corollaire du temps entièrement disponible et donc sans valeur ! Cette affirmation ne résiste pas à l'analyse : des calculs de coût précis ont notamment été établis dans l'étude déjà citée (1).

Mais il faut affronter une difficulté très réelle qui consiste à ramener l'heure ou la journée de travail à une valeur moyenne et à l'évaluer. Or, ici, il est clair que la valeur du travail n'est pas stable et que l'heure de travail est plus chère en hivernage qu'en saison sèche et varie encore à l'intérieur de chaque saison. Pour le sujet précis qui nous occupe, il est impossible d'esquiver cette difficulté, alors qu'elle est facile à contourner dans les économies de marché achevées, où tout se vend et s'achète. Ainsi, le marché des transactions immobilières renseigne parfaitement sur la valeur marchande d'une villa en France ou en Italie, même si, comme c'est fréquent bien des personnes la construisent de leurs mains sur leur temps de loisirs.

Ici, bien entendu, rien de tel : l'économie marchande n'a pas pénétré tous les rapports sociaux.

Le recours à plusieurs moyens d'acquisition de l'habitat (auto-construction, achat, demande de travail collectif en entraide villageoise) est le résultat d'un ensemble complexe d'arbitrages dont les déterminants principaux sont le coût monétaire du bien ou du travail et, pour ce qui concerne le choix de la forme de travail, le coût d'opportunité du travail saisonnier.

Concrètement, le paysan de Darou Rahmane II a trois manières d'acquérir son habitat :

1. il peut acheter le matériel et le travail en tout ou partie. Il doit donc payer comptant ou trouver du crédit ;
2. il peut construire lui-même les cases et palissades ;
3. il peut faire appel à l'entraide villageoise.

Dans le premier cas, la valeur de la construction est donnée par le prix. Dans les deux derniers cas, par contre, quelle est la valeur du travail et quelles sont les contraintes de choix de l'une ou de l'autre forme de travail ? Il est possible d'y répondre en observant que le travail en entraide villageoise, le *santaane*, est la forme la plus commune. Notons que le *santaane* n'est pas gratuit et qu'on peut en estimer le coût monétaire.

Qu'est-ce qu'un *santaane* ? « Dans le *santaane*, un

ou plusieurs individus répondent à l'invitation d'un tiers : l'acceptation est obligatoire, un refus équivalant à une rupture. La date de la réunion est fixée par le bénéficiaire lui-même, *Santaanehal* (celui qui convoque, appelle) » (2).

L'avantage de cette demande de travail est que l'intéressé peut mobiliser rapidement une main-d'œuvre importante au village même, dans les conditions les plus faciles.

Le *Santaane* est une sorte de contrat collectif dont les clauses implicites postulent que le demandeur nourrisse les personnes qu'il a sollicitées pour un travail donné. Philippe Coury a étudié cette institution du *Santaane* au village de Darou Rahmane II. Selon ses données, la journée de travail coûte environ 140 francs pour un *santaane* d'arrachage de l'arachide au village de Darou Rahmane II et 100 francs environ au hameau voisin de Darou Sine. Selon ces indications, il paraît raisonnable d'estimer la valeur de la journée de travail aux alentours de 100 francs, car le coût du *santaane* d'arrachage d'arachide est majoré par l'appel important de crédit usuraire pour payer les repas (à cette époque, les paysans manquent d'argent). D'autre part, les *santaane* de construction ou de réparation de cases sont souvent des *santaane* qui font appel aux jeunes gens du village. L'intérêt est que les jeunes gens n'exigent pas toujours un repas, mais peuvent souvent se contenter de thé ou de café, bien moins coûteux.

Les valeurs portées à la rubrique I sont donc des estimations en argent et prennent comme base de calcul le prix de 100 francs par journée de travail. Le coût du travail personnel familial, non rémunéré, est évalué au prix de la journée de *santaane*.

On observe que les trois familles ont choisi des solutions bien différentes : A a surtout investi en travail personnel, aidé par sa famille, B n'a engagé que quelques centaines de francs de petit matériel (pointes et fil de fer) et fournit tout le reste en travail personnel, C a tout acheté (achat des matériaux et du travail).

Les estimations de valeur ne tiennent pas compte des nombreuses réfections, presque toujours faites en *santaane*, qui n'ont pas été portées ici. Il faut noter qu'une case dure de 10 à 15 ans et demande, dans cet intervalle, trois à quatre réparations partielles. Les palissades sont en principe entièrement refaites tous les deux ans. Un calcul des dépenses de réfection fausserait les ordres de grandeur des différentes rubriques, car une remise en état n'ajoute pas de valeur.

(1) Cf. COPANS et al, 1972.

(2) Cf. ROCHETEAU, p. 227, in COPANS et al, 1972.

## OBSERVATIONS SUR LE PROBLÈME DE LA VALEUR, L'ÉCONOMIE DU TEMPS DE TRAVAIL ET LES CHOIX ÉCONOMIQUES DES PAYSANS ARACHIDIERS

Cette question essentielle et mal connue mérite quelques développements. L'analyse sommaire du processus de construction et de réparation de l'habitat rend compte, en effet, de la diversité des « préférences » ou plutôt des contraintes qui déterminent les choix.

Il est difficile en particulier d'expliquer comment se fait l'arbitrage entre telle ou telle forme de travail, ici, en l'occurrence, le *santaane* ou l'investissement personnel en travail.

Il est impossible d'y répondre si l'on ignore, et c'est malheureusement le cas général, que le travail a une valeur même en saison sèche, et qu'il a un coût d'opportunité, difficile à déterminer, mais bien réel. Ainsi, les paysans de Darou Rahmane II font souvent appel aux *santaane* de jeunes gens pour les travaux de réfection de l'habitat. Plus précisément même, les deux chefs de famille A et B préfèrent cette solution pour une raison bien précise : ils travaillent en effet à des réfections de cases ou des constructions de palissades une partie de la saison sèche dans le bourg voisin de Touba.

Il s'agit là, en effet, d'une occasion de travail rémunéré qui peut se prolonger sur plusieurs semaines. C'est donc l'occasion d'une rentrée d'argent relativement importante et nécessaire en cette saison, au moment où l'argent de l'arachide est déjà

dépensé et où le crédit devient difficile et de plus en plus coûteux. Il est plus intéressant et plus rationnel de saisir cette occasion de travail que de réparer soi-même sa propre maison. Le choix entre deux formes de travail : *santaane* et travail personnel est déterminé à l'évidence par la différence de rémunération au village et à l'extérieur.

L'information est malheureusement trop rare pour qu'il soit possible de développer cette question. Il faut donc se contenter d'y faire allusion.

### Conclusion

Les inventaires de patrimoine restent un moyen important de connaissance des besoins et des comportements. Cette information fait malheureusement gravement défaut en milieu rural sénégalais, en général, et en zone arachidière, en particulier. Ceci explique, parmi d'autres raisons, que les chercheurs comme les administrations appelées à agir dans ce milieu, restent privés de l'appui minimal nécessaire à la réflexion et à l'intervention.

On observe, en particulier, l'aggravation de l'opposition ville-campagne au Sénégal, dont quelques-unes des manifestations consistent en une étonnante ignorance des bases matérielles et sociales de la vie paysanne et en des erreurs répétées des programmes d'investissement rural.

*Manuscrit reçu au S.C.D. de l'O.R.S.T.O.M. le 30 juin 1976.*

### BIBLIOGRAPHIE

COPANS (J.), COUTY ( ), ROCH (J.) et ROCHETEAU (G.), 1972. — Maintenance sociale et changement économique au Sénégal. I. — Doctrine économique et pratique

du travail chez les Mourides. Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M., n° 15, O.R.S.T.O.M., Paris, 274 p.

## ANNEXE I

## Évaluation des biens familiaux recensés

La manière de dresser les inventaires a été la suivante : chaque chef de famille a présenté les différents biens qui composent sa fortune domestique et ses instruments d'exploitation. Son épouse (ou ses épouses dans le cas de C) l'aidaient à se remémorer la date et le mode d'acquisition comme la valeur de chaque bien.

Deux difficultés majeures ont dû être surmontées.

## 1 L'ESTIMATION DE LA VALEUR MONÉTAIRE ACTUELLE DES BIENS :

La façon, très empirique, de résoudre le problème a consisté à considérer que les objets acquis récemment (dans les 3 à 5 années précédant l'inventaire) conservaient leur valeur d'achat, donnée par le prix payé. Ceci paraît acceptable dans la mesure où, de l'avis même des intéressés, les prix de la plupart des biens acquis de 1963 à 1968 ont peu varié. Il s'agit bien sûr que l'objet reste en bon état. Par ailleurs, pour les objets achetés depuis plus longtemps, ou pour ceux les plus abîmés d'acquisition récente, les informateurs ont donné eux-mêmes leur estimation. Ils tenaient compte

essentiellement des prix du marché d'occasion qui existe au village en considérant le degré d'usure et la perte de valeur qui en résulte. Il m'a paru que les paysans avaient une bonne appréciation de la valeur monétaire des objets de seconde main, ayant l'habitude des transactions de ce type au village-même. On peut donc considérer que les estimations de valeur monétaire portées dans les inventaires sont assez justes.

## 2 TEMPS DE TRAVAIL ET PRIX DU TRAVAIL

Comment ramener les estimations à la même mesure ?

Ici, la mesure, la plus commune et la plus commode, c'est la valeur monétaire. La plupart du temps, elle est directement donnée, mais tel n'est pas le cas pour l'habitat. En effet, le procès de construction de l'habitat fait intervenir une grande part d'investissement en travail, soit en autoconstruction familiale, soit en utilisation de travail collectif en entraide villageoise (*santaane*). On a vu, dans les développements qui précèdent, comment et pourquoi il était rationnel de prendre le prix du travail exécuté en *santaane* comme référence pour transformer l'évaluation en temps de travail en prix du travail.

## ANNEXE II

## Présentation du village et des trois familles

## 1 LE VILLAGE.

Le village de Darou Rahmane II est situé dans la zone centrale de l'arachide, dans le département de M'Backé. Il est peuplé de Wolof, appartenant à la confrérie musulmane des Mourides. Le village administratif compte quelques 300 habitants, le village-centre qui nous intéresse ici regroupe environ 200 personnes.

Darou Rahmane II a été fondé en 1934. A la création, c'était un *daara* mouride, très semblable à tous ceux qui furent installés dans le Baol, pendant la grande vague de colonisation agricole, à l'initiative du Khalife général de la confrérie mouride, Serigne Modou Mustafa M'Backé, fils du fondateur.

Aujourd'hui, le village ne se distingue guère des autres installations mourides de la zone : culture de l'arachide et du mil, faible importance des métiers non agricoles, représentés ici par quelques boutiquiers, tailleurs et forgerons (il s'agit d'ailleurs le plus souvent d'occupations temporaires à côté de l'activité agricole).

## 2 LES TROIS FAMILLES

Les trois chefs de famille ont des profils assez différents, ce qui constitue l'une des raisons du choix, la principale restant la bonne connaissance de chacun d'eux.

*Le chef de famille A*, monogame, est père de deux petits enfants de 6 et 1 ans. Sa situation financière était critique en 1968 : il était endetté au point d'envisager d'abandonner sa responsabilité de chef de carré pour la confier à son frère cadet qui vit dans sa concession. Alité en août 1967, suite à une morsure de serpent, au moment des sarclages, les médiocres résultats agricoles ne laissaient entrevoir aucune amélioration rapide de la situation.

*A*, de l'avis général des villageois, n'aime pas la culture et préfère rechercher des occupations rémunérées à l'extérieur du village (tressage de palissades, construction de cases).

*Le chef de famille B* a un profil bien différent : très agréable à vivre, sympathique à tous les villageois, il vit très pauvrement. Il exerce à l'extérieur un petit métier saisonnier (collecte et vente de bois mort) qui lui permet d'envoyer régulièrement de l'argent à sa famille, de 300 à 600 francs chaque semaine. Pour apprécier la valeur de ces rentrées d'argent, il faut savoir que la plupart des villageois subsistent très difficilement en fin de saison sèche : Crédit (très cher), ventes occasionnelles de volaille et euillette constituent alors fréquemment les seules ressources. Ainsi, si *B* est pauvre, ses rentrées d'argent

sont mieux réparties sur l'ensemble de l'année et lui permettent en saison sèche, d'éviter d'hypothéquer sa future récolte et de limiter l'appel au crédit.

*C est le chef de village*. Il a deux épouses et trois enfants. Son statut de chef de village l'aide à trouver quelques compléments de recette en saison sèche : il bénéficie d'une ristourne annuelle sur l'impôt collecté (8000 francs en 1967) et trouve à s'engager comme « laptot » (manceuvre) à la coopérative pendant la commercialisation de l'arachide.

## 3 CAPACITÉ DE PRODUCTION AGRICOLE, REVENU ET ENDETTEMENT DES TROIS FAMILLES

Les familles ont été suivies pendant la campagne 1967-1968 par Philippe COURTU et moi-même. Nous disposons ainsi d'un ensemble de données qui valorisent les résultats d'inventaire. Le suivi de la campagne agricole donne la vraie mesure des moyens financiers des familles et permet de mieux apprécier l'effort consenti par chacun pour s'équiper en biens durables et semi-durables. Ces données rendent bien compte aussi des fortes contraintes qui limitent les possibilités d'amélioration de la condition paysanne dans cette région.

*Les surfaces et les résultats agricoles. (Campagne 1967-1968)*

Le bilan global est rien moins que brillant : les surfaces cultivées sont faibles, les rendements bas, l'efficacité du travail est encore diminuée par la structure anarchique du parcellement (parcelles nombreuses, mal découpées, très dispersées, parfois éloignées les unes des autres de plusieurs kilomètres). La récolte de mil ne suffit jamais à nourrir la famille toute l'année. Quant aux recettes d'arachide, elles sont trop réduites pour assurer une épargne quelconque. Elles ne couvrent à l'évidence qu'une partie des besoins primaires, une fois que les dettes privées ou coopératives ont déjà largement ponctionné la seule recette monétaire annuelle tirée de l'agriculture.

Les résultats par famille s'interprètent, hélas, très facilement. Il faut au préalable rappeler que les grandeurs ci-dessous sont représentatives de la situation la plus habituelle, comme en témoignent d'autres enquêtes agricoles dans tout le vieux bassin arachidier.

*La famille A* cultive 2 ha 63, surface distribuée à peu près également entre les deux grandes spéculations, respectivement 1 ha 36 d'arachide contre 1 ha 27 de mil, soit 52 % et 48 %. Les tonnages récoltés sont de 980 kilos d'arachide et de 420 kilos de mil. Le chiffre d'affaires de l'arachide est de



16660 francs sur la base du prix de campagne (17 francs le kilo).

La famille B cultive 2 ha 59 mais la préférence pour l'arachide est très marquée : 2 ha 18 d'arachide contre 41 a de mil, soit 84 % et 16 %. La récolte de mil n'est que de 180 kilos. Celle d'arachide atteint 1500 kilos, équivalent à un chiffre d'affaires de 25500 francs. Cette recette monétaire, déjà modeste, ne doit pas faire illusion, car le calcul de B l'oblige à acheter presque tout le mil nécessaire à la subsistance.

La famille C cultive 3 ha 49. Compte tenu du nombre plus élevé de bouches à nourrir et d'adultes, on observe que la capacité moyenne de travail ne dépasse guère (ici, comme pour A et B) plus d'1 ha de culture par adulte. Le partage est presque égal entre arachide et mil, respectivement 1 ha 81 et 1 ha 68, soit 52 % et 48 % (comme la famille A). La récolte de mil est de 575 kilos, celle d'arachide atteint 1750 kilos. Le chiffre d'affaires de l'arachide est de 29750 francs, recette évidemment insuffisante à nourrir la famille. Malgré l'appoint monétaire des ristournes sur l'impôt collecté par C et ses gains de « laptot » à la coopérative, l'argent finit toujours par manquer en fin de saison sèche et surtout pendant l'hivernage. Chacun entre ainsi dans le cycle infernal du crédit permanent, à des taux usuraires le plus souvent.

#### *L'endettement des familles (situation en avril 1968)*

Cette enquête sur l'endettement familial n'apporte aucune surprise : les trois familles non seulement n'ont aucune épargne monétaire, mais encore sont toutes les trois lourdement endettées. Sans même compter les dettes à la famille, on obtient les résultats suivants qui prennent en compte

le crédit à la coopérative et les emprunts sur le marché de l'usure (essentiellement ici commerçants, peseurs et trésoriers de coopératives) :

— La famille A doit 30500 francs, situation intenable qui contraint parfois le chef de famille à quitter le village pour fuir les créanciers les plus pressants.

— La famille B a une dette estimée à 7777 francs.

— La famille C doit 9650 francs.

Dans les trois cas, l'endettement concerne surtout les achats à crédit de nourriture (mil et semoule) ou des emprunts d'argent liquide qui sont en quelque sorte destinés à « rajeunir » la dette en l'aggravant (= nouvel endettement pour régler un « ancien » créancier). Il s'agit donc d'un circuit permanent qui contraint parfois les paysans à transformer des crédits d'équipement agricole en ... crédit de consommation. Dans ce dernier cas, le taux du crédit peut atteindre 500 à 600 %. Le besoin d'argent à n'importe quel prix hypothèque littéralement jusqu'à plusieurs années de récolte. Plusieurs informateurs m'ont confirmé le fait, notamment les trafics sur les sacs d'engrais : payé 1500 francs à crédit à la coopérative, le sac est immédiatement revendu 300 francs au comptant !

On constate en bref que la faible rémunération de l'arachide n'explique qu'en partie la misère matérielle de la paysannerie après 100 ans de culture commerciale. Or rien n'est fait pour instituer un crédit à la consommation, à des taux raisonnables, notamment à la soudure, ce qui éviterait les détournements considérables réalisés par la pratique généralisée de l'usure au Sénégal.

Les seules campagnes de presse contre l'usure restent un moyen dérisoire et inefficace.

## ANNEXE III

**Évaluation des biens possédés par trois familles paysannes du village arachidier de Darou Rahmane II**  
(Inventaires de février 1968)

RUBRIQUES	FAMILLE « A »		FAMILLE « B »		FAMILLE « C »		MOYENNE DES TROIS FAMILLES	
	Val. absolue (F. C.F.A.)	%	Val. absolue (F. C.F.A.)	%	Val. absolue (F. C.F.A.)	%	Val. absolue (F. C.F.A.)	%
I) <i>Biens immobiliers</i> (Cases, palissades, ...).....	9.780	17	5.770	10	18.300	16	33.850	15
II) <i>Ameublement</i> .....	10.175	17	4.380	8	26.890	24	41.445	18
1. — Literie, couchage.....	7.800	13	3.030	5	22.490	20	33.320	15
2. — Mobilier, rangement. ...	2.375	4	1.350	3	4.400	4	8.125	3
III) <i>Équipement Ménager</i> .....	10.080	17	8.310	15	22.620	20	41.010	18
1. — Préparation des aliments..	2.945	5	2.300	4	5.675	5	10.920	5
2. — Puisage, conservation de l'eau.....	2.450	4	550	1	5.450	5	8.450	4
3. — Vaisselle, récipients.....	4.240	7	4.855	9	10.160	9	19.255	8
4. — Sacs, valises.....	445	1	400	1	1.050	1	1.895	1
5. — Autres objets.....	—	—	205	—	285	—	490	—
IV) <i>Décoration — Embellissement</i> ...	400	1	200	—	475	—	1.075	—
V) <i>Gris-gris, Talismans, Religion</i> ..	2.500	4	310	1	5.900	5	8.710	4
VI) <i>Outils, matériel d'exploitation</i> ...	595	1	26.760	48	3.500	3	30.855	14
1. — Usage agricole.....	595	1	26.335	47	250	—	27.180	12
2. — Outillage divers.....	—	—	425	1	3.250	3	3.675	2
VII) <i>Habillement</i> .....	9.225	16	5.785	10	18.585	17	33.595	15
VIII) <i>Cheptel, basse-cour</i> .....	15.500	27	4.500	8	16.300	15	36.300	16
ENSEMBLE.....	58.255	100	56.015	100	112.570	100	226.840	100

## ANNEXE IV

## Inventaire des biens possédés par la famille « A »

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
<b>I) BIENS IMMOBILIERS</b>				
1. <i>Case du Chef de carré</i> Travail de construction	Habitation familiale	1957	6.000	60 journées de travail en auto-construction familiale
Porte en Tôle ondulée		1957	1.050	
2. <i>Case — cuisine</i> Travail de construction	Cuisine	1960	1.030	<i>Santaane</i> avec les « enfants du village » 12 personnes × 1/2 journée coût du repas <i>sanlaane</i> : 1.030 francs
3. <i>Palissade extérieure</i> Travail de construction	Clôture de la concession	1967	1.500	120 heures en auto-construction familiale (15 jours de travail)
4. <i>Poulailler</i>		1965	200	
5. <i>Trois Arbres</i>	Ombrage de la concession			plantés par le père de « A »
TOTAL I.....			9.780	
<b>II) AMEUBLEMENT</b>				
1. <i>Literie — couchage</i>		1956	2.500	
Deux lits métalliques		1956	2.500	
Deux paillasses		1960	600	
Deux couvertures		1960	700	2 fois 350 francs
Cinq draps de lit		1967	1.250	5 fois 250 francs
Natte		1967	250	
Sous-Total II, 1.....			7.800	
2. <i>Mobilier — Rangements</i>				
Deux malles en bois	Rangement vêtement	1959	600	
	Hûche à arachides	1960	600	
Deux porte-manteaux		1950	100	
		1960	125	
Deux étagères en bois	Rangement de Calebasses		100	1 jour de travail (auto construction)
	Rangement matériel de cuisine		250	2 jours et demie de travail (auto construction)
Tabouret			?	légué par le père de « A »
Sous-Total II, 2.....			2.375	
TOTAL II.....			10.175	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
<b>III) ÉQUIPEMENT MÉNAGER</b>				
<b>1. Préparation des aliments</b> (conditionnement, cuisson, ...)				
Trois mortiers en bois	pilage mil et autres aliments	1956	125	Très abimé
		1963	200	
		1963	250	
Trois Tamis	lamisage farine de mil...	1967	170	50 francs et 2 fois 60 francs
Quatre pilons en bois		1958	125	
		1960	1.000	2 fois 500
Van		1963	100	
Moulin à café		1958	350	
Gril	Torréfaction du café	1965	25	
Foyer artisanal		1948	600	genre « fourneau malgache »
Sous-Total III, 1.....			2.945	
<b>2. Puisage et stockage de l'eau</b>				
Bassine en métal	Puisage de l'eau	1961	550	
Corde	Puisage de l'eau	1968	1.000	
Trois canaris	Réservoirs d'eau potable	1960	100	
		1960	500	
		1962	300	
Sous-Total III, 2.....			2.450	
<b>3. Ustensiles de ménage, vaisselle, récipients divers</b>				
Cinq cuvettes émaillées		1956	450	
		1958	250	
		1966	250	
		1967	200	2 fois 100
Deux Calebasses en bois		1963	350	
Trois soupières		1960	200	2 fois 100
		1962	100	
Deux louches	« pour prendre le riz »	1964	75	
		1967	125	
Trois assiettes en métal		1960	300	100 francs chacune
Deux gobelets en métal		1960	50	25 francs chacun
Gamelle		1963	150	
Gourde		1952	100	
Bidon	Réserve d'huile	1963	100	
Pot à eau		1967	15	
Grille métallique	support du pot	1967	25	
Marmite en fonte		1956	1.500	
Sous-total III, 3.....			4.240	
<b>4. Sacs, valises, paniers</b>				
Sac de sport		1967	200	utilisations diverses (voyage, cueillette, rangement)
Panier à provisions	Guillette des fruits de « sounp »		60	
Filet			60	
Sac en sisal		1963	125	l'ès usagé
Sous-total III, 4.....			445	
TOTAL III.....			10.080	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
<b>IV) EMBELLISSEMENT — DÉCORATION</b>				
Deux photos encadrées	Photos de famille	1963	250	2 fois 125 représente la « Kaaba » à la Mecque
Gravure encadrée		1963	150	
TOTAL IV.....			400	
<b>V) TALISMANS, GRISGRIS</b>				
Corne de zébu	« combat la maladie, chasse les mauvais sorts »	1953	1.000	
Bouteille « sâfara »	« contre maux de ventre et les maladies »	1953	1.000	
Bouteille « sâfara »	« contre le mauvais sort »	1953	350	
Bouteille « sâfara »	?			talisman cédé par le père de « A »
Sachet de poudre d'os				talisman hérité du père
Gris-gris coranique enveloppe cuir	« Protège contre les coups de couteau »	1953	150	talisman hérité du père
Calcul de bile de mouton	« Empêche le mal de main »			prélevé sur le mouton de la « tabaski »
TOTAL V.....			2.500	
<b>VI) MATÉRIEL ET OUTILS</b>				
1. <i>Outils agricoles</i>				
Coupe-coupe	usages multiples : défri-chage, etc.	1961	250	lame métallique, manche en bois
« Dyala »	pour déterrer l'arachide	1967	125	
Trois iler	Instrument de culture polyvalent (sarclages, récolte, ...)	1967	220	2 fois 60 et 100 francs
Sous-total VI, 1.....			595	
2. <i>Outils divers</i>				
Scie				tous outils hérités du père (valeur inconnue)
Marteau				
Enclume				
Hache				
TOTAL VI.....			595	Sous-estimation, les biens d'héritage n'étant pas comptés dans le calcul.
<b>VII) HABILLEMENT</b>				
1. <i>Habillement du chef de carré</i>				
Boubou		1967	1.000	valeur tissu et couture
Pantalon		1967	500	
Imperméable		1966	500	
Bonnet de laine		1967	300	
Maillot de corps		1967	100	
Deux paires de sandales en plastique		1967	100	
			250	« nu-pieds »
Sous-total VII, 1.....			2.750	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	SITON D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
<i>2. Habillement de l'épouse</i>				
Deux robes		1967	350	
		1967	600	
Boubou		1967	1.100	
Pagne		1967	700	
Mouchoir de tête	coiffure	1967	300	
Sandales		1967	400	
Sous-total VII, 2.....			3.450	
<i>3. Habillement des enfants</i>				
— Fils (petit gargon)				
Boubou		1967	125	
Sandales (nu-pieds)		1967	150	
— Fille				
Robe		1967	500	
Pagne		1967	250	
Chaussures		1967	400	
— Nièce				
Robe		1967	700	Il s'agit de la nièce de l'épouse de « A », momentanément à sa charge, (la mère est décé- dée)
Pagne		1967	500	
Chaussures		1967	500	
Sous-total VII, 3.....			3.025	
TOTAL VII.....			9.225	
VIII) CHEPTEL, BASSE-COUR				
Deux moutons		1967	10.000	5.000 francs chacun
Deux brebis		1966	5.000	2.500 francs chacune
Cinq poulets			500	Cadeau de la sœur de « A »
TOTAL VIII.....			15.500	
TOTAL GÉNÉRAL.....			58.255	

## ANNEXE V

## Inventaire des biens possédés par la famille « B » (février 1968)

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
1) BIENS IMMOBILIERS				
1. Case du Chef de carré		1966		Durée estimée de la construction : 8 à 10 ans
Matériaux :				
Pointes			100	1 kilo de pointes
Fil de fer			60	1 livre de fil de fer
Paille et tiges de mil				Autofourniture
Bois (« Ngisgis »)				Autofourniture
Travail de construction			1.500	15 jours de travail en auto-construction.
2. Case de l'épouse		1963		
Matériaux :				
Pointes			50	
Fil de fer			60	
Bois et paille				auto fourniture
Travail de construction			1.500	15 jours de travail en auto-construction
3. Entrepôt	Rangement de matériel	1963	400	4 jours de travail en auto-construction
4. Abri (« Mbar »)	Lieu de détente (repos, conversation)	?		
Travail de construction			200	Abri sommaire contre le soleil 2 jours de travail en auto-construction
5. Hangar (« Dianka »)	Rangement de la charrette, abri pour l'âne	1963		
Travail de construction			700	7 journées de travail en auto-construction (« construction solide »)
6. Poulailler		1967	200	fabriqué par un Sérère
7. Palissades				
Palissade extérieure	clôture de la concession		900	9 jours de travail en auto-construction
Palissade intérieure	séparation de la cour de la concession		100	1 jour de travail en auto-construction
8. Deux arbres	ombragement de la concession			acacias plantés par « A »
9. Enclos à manioc	parcelle pérenne enclavée dans la concession	1967		le manioc a été donné à « A » par un ami

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
TOTAL I.....			5.770	470 francs seulement d'achat de matériel. Tout le reste est fourni en travail familial.
<b>II) AMEUBLEMENT</b>				
1. <i>Literie — couchage</i>				
Lit métallique		1966	1.750	
Lit en bois		1963	500	
Deux paillasses	matelas	1966	15	2 heures de travail, confectionnées par « A »
		1967	15	
Couverture		1965	350	
Dessus de lit		1967	150	
Nattes en rotier		1967	250	
Peau de mouton			?	Prélevée sur un mouton de « tabaski » et tannée par « A »
Sous-total II, 1.....			3.030	
2. <i>Mobilier, rangements</i>				
Deux coffres en bois	Rangement	1953	150	
		1966	1.000	
Tonnelet en métal	support de coffre	1966	150	
Étagère en osier				« trouvée »
Étagère en bois			50	une demi-journée de travail
Caisse à outils			?	cadeau
Foyer	« pour se chauffer »	1967		cadeau
Sous-total II, 2.....			1.350	
TOTAL II.....			4.380	Achat et auto construction
<b>III) ÉQUIPEMENT MÉNAGER</b>				
1. <i>Préparation des aliments</i>				
Trois mortiers en bois		?	250	très abîmé
		1965	500	
		?	500	apporté par son épouse au début du mariage
Deux pilons en bois		?	250	apporté par son épouse au début du mariage
		1965	500	
Cuvette émaillée	cuisson du couscous de mil		50	perforations spécialement pratiquées pour cet usage
Van en osier	vannage du mil	1967	200	
Tamis		1967	50	
Fourneau artisanal		?	?	type « fourneau malgache »
Sous-total III, 1.....			2.300	
2. <i>Puisage et conservation de l'eau</i>				
Bassine métallique	Puisage	1966	350	
Corde	Puisage	?	?	
Canari en ciment	Réserve d'eau	1966	200	
Sous-total III, 2.....			550	sous-estimation
3. <i>Ustensiles de ménage. Vaisselle, récipients</i>				
Trois cuvettes en métal émaillé		1964	25	petite taille
		1967	150	
		1967	350	grande taille



DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
Deux marmites		?	1.500	presque hors d'usage : valeur sur-estimée
		1966	1.500	en bon état
Pot renversé	Support de marmite		15	
Trépied en fer forgé	Support de marmite		25	abîmé. Il manque un pied.
Deux cafetières		1959	350	
		1965	400	
Théière		1961	150	
Bouilloire		?	100	achetée « il y a longtemps » ; abîmée
Gourde		1967	100	
Barre de fer	« pour casser le pain de sucre »			objet de récupération (trouvé)
Pot en métal	« pour bouillir l'eau du café »	1967	15	
Louche	« pour prendre le riz »	1967	25	
Plat en bois		1963	150	
Cuillers en calebasse				auto fabrication
Sous-total III, 3.....			4.855	
4. Sacs (Utilisations diverses)				
Quatre sacs de jute	pour ensacher l'arachide		300	
Sac de jute	sac à provisions		100	
Sous-total III, 4.....			400	
5. Objets divers				
Deux queues de vache	chasse-mouches			cadeau du boucher
Cadenas et clé		1962	25	fabriqués par forgeron du village
Cadenas		1966	40	idem
Rasoir mécanique		1961	75	
Brillantine en crème		1967	65	
Bloc-notes	écriture opérations commerciales			cadeau
Deux porte-monnaie				cadeau
Petit matériel couture et bourrellerie				cadeau
Sous-total III, 5.....			205	
TOTAL III.....			8.310	

## IV) EMBELLISSEMENT — DÉCORATION

Fruit décoré				cadeau
Gravure				portrait d'Amadou Bamba, fondateur de la confrérie musulmane des Mourides — cadeau du marabout.

## V) OBJETS DE CULTE. GRIS-GRIS

## 1. Pratique de l'Islam

Deux Corans		1963	100	Acheté à la mosquée de Touba
		1964	100	Acheté à la mosquée de Touba
Tablette coranique en bois	« pour l'étude du coran »	1965	100	
Chapelet musulman	prière			Cadeau

## 2. Gris-gris

Gris-gris enveloppe cuir	« pour maintenir en bonne santé »			acheté par le père de « A » quand « A » était enfant.
--------------------------	-----------------------------------	--	--	---

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
Sachet de poudre-« médicament »	« combat la maladie qui te guette quand tu bois ou quand tu te laves »			idem
Pierre	« renforce la purification » pendant les ablutions rituelles			Pierre magique « tombée du ciel pendant l'orage » et ramassée par le chef de carré
Deux bouteilles « sâfara »	« Donnent la bonne santé »		10	et cadeau
Deux gris-gris (poudre)	« contre le mal de ventre »			
Gris-gris divers	?			Hérités des parents ou donnés
Porte monnaie contenant différents gris-gris (bâtonnets, poudre, etc.)			200	
TOTAL V.....			510	

## VI) MATÉRIEL ET OUTILS

## 1. Équipement agricole

Charrette		1966	22.950	Achetée à la coopérative
Houe		1966	3.000	Fabriquée par le forgeron du village
« Larmette »	Semis	1967	50	idem
« Her »	Sarclages	1965	50	
« Daba »	débroussage-défrichage	1965	60	
« Diala »	déterrage arachide	?	100	
Fourche		?	?	
Râteau		1964	100	
« N'goban »	récolte du mil	1967	25	sorte de couteau utilisé pour la récolte des céréales
Sous-total VI, 1.....			26.335	

## 2. Outils divers

Pelle		1966	100	
Hache		1963	300	
Fer de hache		1963	25	
Sous-total VI, 2.....			425	
TOTAL VI.....			26.760	

## VII) HABILLEMENT

Six boubous		?	250	fil aîné
		?	750	épouse
		1967	500	fil aîné
		1966	750	
		1967	1.000	} — chef de carré
	« pour les fêtes et cérémonies »	1967	1.000	
Deux bonnets de laine		1964	400	2 fois 200 francs
Sous-vêtement		1967	25	« enfant »
Froc	habit de travail	1967	200	chef de carré
Pantalons	habit de travail	1966	500	chef de carré
« Complet »			50	slip et sur vêtement (pour le bébé)
Mouchoir de tête		1968	100	épouse
Deux paires de babouches		1966		cadeau
		1968	150	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE	OBSERVATIONS
Une paire de chaussures de tennis (Bata)		1967		cadeau
Deux paires de sandales « nu-pieds »		1965	110	50 et 60 francs
TOTAL VII.....			5.785	
VIII) CHEPTEL, BASSE COUR				
Ane	traction houe et charrette	1966	3.000	
Neuf poulets, six poussins		1967	1.500	estimation grossière
TOTAL VIII.....			4.500	
TOTAL GÉNÉRAL.....			56.015	

## ANNEXE VI

**Inventaire des biens possédés par la famille « C »**  
*(Inventaire de concession, février 1968)*

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (F.C.F.A.)	OBSERVATIONS
<b>1) BIENS IMMOBILIERS</b>				
1. <i>Case de la première épouse</i>	habitation	1966		
Matériaux :				
poutres en ronier	charpente de la toiture	1966	1.700	
piquets en bois	cloisons de la case	1966	1.000	
tiges en roseau		1966	1.000	
cadenas	fermeture de la porte	1962	50	
Travail de construction		1966	300	<i>Santaane</i> de 6 personnes à raison d'une demi-journée par personne, soit 3 journées de travail
2. <i>Case-cuisine de la première épouse</i>		1963		
Matériaux et travail de construction			2.000	case achetée toute faite dans un hameau voisin
Transport			250	<i>Santaane</i> — transport à la résidence de « C » par les « enfants du village »
3. <i>Case de la deuxième épouse</i>	Habitation	1960	2.000	case rachetée en l'état à l'ancien propriétaire de la concession.
Cadenas	fermeture de la porte	1963	50	
4. <i>Case-cuisine de la deuxième épouse</i>		1964	200	rachetée à l'ancien propriétaire de la concession (abri sommaire)
5. <i>Case du chef de carré</i>		1964		
Matériaux et travail			4.000	achetée toute faite pour l'essentiel
Porte en tôle ondulée		1953	350	
Porte en bois		1964	300	
Piquets en bois			900	
6. <i>Palissade extérieure</i>	clôture extérieure de la concession			
piquets bois, paille de mil, fil de fer, pointes, main-d'œuvre			4.200	fabriquée par 1 villageois : 120 mètres à raison de 35 francs le mètre.
TOTAL I.....			18.300	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (FCFA)	OBSERVATIONS
<b>II) AMEUBLEMENT</b>				
<b>1. Literie — couchage</b>				
Trois lits en bois		1958	600	
		1966	300	
		1967	250	
Deux lits métalliques		1960	7.500	
		1966	7.500	
Deux paillasses		1967	400	
		1968	600	
Trois nattes en feuilles de ronier		1966	250	
		1967	150	
		1968	250	
Drap de lit		1967	340	
Deux couvertures		1966	350	
		1967	375	
Deux oreillers		1967	700	2 fois 350 francs.
Dessus de lit		1967	875	assorti aux oreillers.
Nappe en plastique	Alaise « pour le bébé »	1967	50	
Sous-total II, 1.....			22.490	
<b>2. Mobilier, rangement</b>				
Trois coffres en bois	Rangement	1948	600	très abîmé
		1957	600	
		1961	2.200	2.000 francs achat ; 200 francs transport.
Étagère		1961	200	
Deux porte-manteaux en bois		1966	50	
		1963	100	
Table en bois		1961	300	
Deux tabourets en bois			300	2 fois 150 francs.
Deux lampes à pétrole		1967	50	2 fois 25 francs.
Sous-total II, 2.....			4.400	
TOTAL II.....			26.890	
<b>III) ÉQUIPEMENT MÉNAGER</b>				
<b>1. Préparation des aliments</b>				
(conditionnement, cuisson, ...)				
Six mortiers en bois	pilage des aliments (mil)	1960	1.250	
	pilage des aliments (mil)	1960	600	abîmé
	pilage des aliments (mil)	1960	400	abîmé
	pilage des aliments (mil)	1961	200	
	pilage du café	1961	100	
	pilage des aliments	1962	1.000	
Cinq pilons en bois		1960	150	
		1960	300	
		1961	300	
		1961	300	
		1961	200	
Quatre tamis	« pour préparer le couscous » (et autres usages)	1966	100	2 fois 50 francs
		1967	100	2 fois 50 francs
Deux vans	vannage mil et arachide	1966	150	
	vannage mil et arachide	1967	150	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (FCFA)	OBSERVATIONS
Fourneau — Foyer	cuisine et chauffage	1967	150	
Grill à café		1968	25	
Cuvette émaillée perforée		1965	200	spécialement perforée pour la cuisson du couscous
Sous-total III, 1.....			5.675	
<i>2. Puisage et stockage de l'eau</i>				
Quatre canaris en terre cuite	réserve d'eau	1961	200	contenances très diverses
		1963	100	
		1963	250	
		1966	100	
Sept canaris en ciment	réserve d'eau	1959	400	
		1960	300	
		1961	1.100	
		1963	400	
		1964	100	
		1964	100	
		1966	400	
Outre en caoutchouc	puisage de l'eau	1966	100	
Bassine métallique	puisage de l'eau	1958	600	
Poulie métallique	puisage de l'eau	1964	300	
Corde (écorce de baobab)	puisage de l'eau	1967	1.000	
Sous-total III, 2.....			5.450	
<i>3. Ustensiles de ménage : Vaisselle, récipients divers</i>				
Sept cuvettes en métal émaillé		1960	300	
		1962	300	
		1963	125	
		1965	125	
		1966	125	
		1967	175	
		1967	200	
Cinq calebasses en bois		1957	250	
		1961	200	
		1963	300	
		1963	300	
Soupière		1963	150	
Deux marmites en fonte		1955	2.500	abîmée
		1966	1.500	
Deux trépieds en fonte	Supports de marmite	1966	50	
		1967	75	
Trois bassines en métal		1958	300	abîmée
		1962	600	
		1966	600	
Deux écumoirs		1967	25	
		1967	50	
Bouilloire		1963	250	
Cafetière		1958	350	
Service à café		1958	400	incomplet et dépareillé
Cuiller		1966	10	
Tasse en plastique		1966	25	
Bidon		1966	400	
Assiette en métal	Couvercle	1965	75	
Sous-total III, 3.....			10.160	

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (FCFA)	OBSERVATIONS
<b>4. Sacs, valise, paniers...</b>				
				utilisations diverses (voyages, rangement, cueillette, etc.)
Deux sacs de jute		?	75	
Deux paniers en osier		1964	150	
		1968	200	
Panier en palmes de ronier		?	25	
Valise		1963	600	
Sous-total III, 4.....			1.050	
<b>5. Objets domestiques divers</b>				
Savon		1968	50	
Sachet détergent	poudre à laver	1968	10	
Pot de chambre en plastique		1967	100	
miroir		1968	50	
fil à coudre		?	25	
Deux petits canaris en terre cuite, perforés	« pour brûler l'encens »	1967	50	
Sous-total III, 5.....			285	
TOTAL III.....			22.620	
<b>IV) EMBELLISSEMENT — DÉCORATION</b>				
Deux photos encadrées	photos de famille		175	
Calebasse décorée			100	cadeau
gravure				représente un cheval, texte arabe ;
quatre photos	photos de famille et amis		200	
TOTAL IV.....			475	
<b>V) TALISMANS, GRIS-GRIS</b>				
boite à gris-gris	« empêche le couteau de pénétrer si tu es attaqué »	1961	100	
gris-gris	« pour éloigner le mauvais sort »			cédé par la mère du chef de carré
gris-gris, corne de bœuf	« préserve la maison »	1961	500	acheté à un Peul
gris-gris, enveloppe cuir	« pour rendre invulnérable »			porté par le chef de carré (acheté au marabout du village)
gris-gris, divers	gris-gris de case et gris-gris personnels (protection contre le feu, les « mangeurs d'âmes »...)		5.000	ensemble acquis progressivement
corne de chèvre	« prolonge ma vie et celles de ma famille »		?	achetée à un PEUL
TOTAL V.....			5.900	
<b>VI) MATÉRIEL ET OUTILS</b>				
<b>1. Équipement agricole</b>				
quatre iler		1967	200	4 fois 50 francs
faucille		1964	50	
semoir		1966		pour mémoire, il vaut 2000 frs, mais il est gagé chez un commerçant.

DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUISITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (FCFA)	OBSERVATIONS
<i>2. Outils divers</i>				
Marteau		1962	250	
Fusil	« pour la chasse et contre les voleurs »	1964	3.000	le chef de carré ne va plus à la chasse, faute de poudre, « trop chère ».
TOTAL VI.....			3.500	
<b>VII) HABILLEMENT</b>				
<i>1. Vêtements de la première épouse</i>				
				le tissu est acheté, puis cousu par les tailleurs, au village le plus souvent
Deux pagnes		1967	500	
		1967	725	
Trois robes		1967	775	
		1967	850	
Deux jupes		1967	1.025	
		1967	250	
		1968	125	
Tablier		1967	300	
Mouchoir de tête	coiffure	1967	250	
Mouchoir		1968	25	
Sandaes en plastique		1967	350	
Boucles d'oreilles			40	
Sous-total VII, 1.....			5.215	
<i>2. Vêtements de la deuxième épouse</i>				
Pagne		1968	400	
Corsage		1967	500	
Boubou		1964	550	
Deux robes		1967	425	
		1967	550	
Tablier		1968	200	
Deux mouchoirs de tête		1967	200	
		1967	250	
Pièce de tissu	pour porter le bébé	1967	75	
Sandaes en plastique		1967	350	
Boucles d'oreilles			20	
Un kilo de perles		1965	300	
Sous-total VII, 2.....			3.870	
<i>3. Habillement du chef de carré</i>				
Trois boubous	« pour les sorties et cérémonies »	1966	2.050	
		1967	700	
		1968	1.200	
Pantalon bouffant		1968	1.000	
Chemise		1967	100	
Maillot de corps		1967	125	
Cache-col		1968	150	
Sandaes		1968	500	
Sous-total VII, 3.....			5.825	



DÉSIGNATION DU BIEN	USAGE	DATE D'ACQUI- SITION	VALEUR MONÉTAIRE ESTIMÉE (FCFA)	OBSERVATIONS
<i>4. Habillement des enfants</i>				
Deux maillots de corps		1967	100	Trois enfants : une fille de 12 ans ; 2 garçons de 9 et 5 ans.
		1968	100	
Sous-vêtements		1967	100	
Deux maillots de corps		1967	100	
		1968	100	
Sept boubous et « complets »		1967	200	
		1967	250	
		1967	325	
		1967	375	
		1967	725	
		1968	150	
		1968	300	
Tricot		1968	125	
Bonnet		1968	50	
Robe		1961	550	
Jupe		1967	200	
Short		1968	125	
Sous-total VII, 4.....			3.675	
TOTAL VII.....			18.585	
<i>VIII) CHEPTEL, BASSE-COUR</i>				
Cinq brebis			3.500	
			3.500	
			2.800	
			2.000	
			1.500	
Vingt poules et poulets (environ)			3.000	
TOTAL VIII.....			16.300	
TOTAL GÉNÉRAL.....			112.570	